

41^{ÈME}
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA



JEUDI 20 JUIN 2024

PLATEFORME 10 – LAUSANNE

19H

AUDITORIUM MCBA

(MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS)

SUIVIE DE LA

4^{ÈME} SOIRÉE
DES LAURÉATES & LAURÉATS
DU FONDS CULTUREL

20H30

FOYER ELMU

(ELYSÉE-MUDAC)

Il est possible de se faire représenter par un/e autre sociétaire
en téléchargeant le formulaire de procuration sur
www.ssa.ch (Documents → Assemblée générale)

Le rapport annuel 2023 de la SSA est disponible sur
www.ssa.ch ou sur simple demande auprès de
marie.genton@ssa.ch | 021 313 44 51

A l'attention des membres de la SSA

Lausanne, mai 2024

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration a le plaisir de vous inviter à la

41^{EME} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SSA

Jeudi 20 juin à 19h

À PLATEFORME 10

SALLE DE L'AUDITORIUM MCBA

(place de la Gare 16 – 1003 Lausanne)

Le prix du billet de train 2^{ème} classe demi-tarif sera remboursé aux membres domicilié.e.s en Suisse, hors de Lausanne.

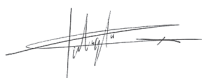
Cette Assemblée sera particulière à plusieurs égards, à titre personnel tout d'abord parce qu'elle mettra un terme à mes fonctions de Président et d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SSA. Pour me succéder à la présidence, Christophe Bugnon, administrateur et actuel Président de la Commission Scène, a été proposé par le Conseil d'Administration. L'Assemblée générale marquera également le départ de notre Conseiller Juridique Me Philippe Zoelly, entré en fonction à nos côtés depuis la fondation de la coopérative.

Les autres élections et renouvellements de mandats d'administratrices et administrateurs prévus au sein du Conseil sont détaillés dans la brochure.

Cet événement sera immédiatement suivi de la **4^{EME} SOIRÉE DES LAURÉATES ET LAURÉATS DE LA SSA** au cours duquel un apéritif dînatoire sera servi aux autrices et auteurs primés, ainsi qu'aux professionnels/lles de la branche audiovisuelle et des arts de la scène. Tous les membres présents sont cordialement invité/e/s à les rejoindre au Foyer ELMU à l'issue de l'Assemblée.

A des fins d'organisation, l'annonce préalable de votre présence est absolument nécessaire. Vous pouvez le faire dès aujourd'hui auprès de marie.genton@ssa.ch ou en nous écrivant à la SSA (adresse complète ci-dessus).

Le Conseil d'Administration espère vous retrouver nombreuses et nombreux à cette occasion, et s'agissant de ma dernière convocation, je tiens à adresser à chacune et chacun tous mes vœux de succès dans vos projets respectifs.



Denis RABAGLIA
Président du Conseil d'Administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE (SSA)

ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption de l'ordre du jour et nomination des scrutatrices/teurs
- 2) Approbation du p.-v. de l'Assemblée générale ordinaire du 12 juin 2023 (annexe)
- 3) Rapport du Président du Conseil d'Administration
- 4) Rapport du Président du Fonds de Secours
- 5) Rapport du Directeur
- 6) Rapport de l'Organe de révision (pages 19-20 du rapport annuel)
- 7) Approbation du Rapport annuel et des comptes 2023 (disponibles sur www.ssa.ch)
- 8) Décharge au Conseil d'Administration
- 9) Fixation des taux 2024 pour les Fonds de Secours, de Solidarité et Culturel (annexe)
- 10) Elections statutaires (annexe)
 - a) Renouvellement de trois mandats d'administratrices et un mandat d'administrateur rééligibles
 - b) Election de deux nouvelles administratrices et d'un nouvel administrateur
 - c) Election du Président du Conseil d'Administration
- 11) Divers

Intermèdes musicaux durant l'Assemblée

avec les

PETITS CHANTEURS À LA GUEULE DE BOIS

Seuls/les les sociétaires sont habilités-ées à voter les points de l'ordre du jour.

En vertu de nos statuts, les mandantes, mandants, représentants et représentantes de succession ne peuvent pas participer aux votes.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
LUNDI 12 JUIN 2023
au PETIT THÉÂTRE, LAUSANNE

Ouverture de l'Assemblée générale

Le Président Denis Rabaglia ouvre cette 40^e Assemblée générale ordinaire (AG).

Il salue les représentantes et représentants des institutions invitées et remercie toute l'équipe du Petit Théâtre pour son accueil.

1. Adoption de l'ordre du jour et nomination des scrutatrices/scrutateurs

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Julien Sulser est désigné comme scrutateur.

L'Assemblée ne souhaitant pas voter à bulletin secret, les votes seront effectués à main levée.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du Président du Conseil d'Administration

Denis Rabaglia rappelle que cette 40^e assemblée n'équivaut pas à 40 ans d'existence de la SSA, deux AG extraordinaires s'ajoutant au compte. A l'aide de quelques chiffres clés, il illustre la croissance de la coopérative au cours des deux dernières décennies. On note ainsi que le nombre de membres a plus que doublé entre 2002 et 2022 et que la part des sociétaires femmes a augmenté à 38%. Le nombre d'œuvres déclarées a triplé dans cet intervalle, la somme annuelle des encaissements de droits quant à elle a doublé. Les excellents chiffres de l'année 2022 se placent donc aussi plus largement dans une croissance de la SSA.

4. Rapport du Directeur

Jürg Ruchti présente les résultats 2022 : les encaissements de l'année s'élèvent à un niveau jamais atteint depuis la création de la SSA, mais cela est dû à des phénomènes exceptionnels, notamment le traitement comptable des recettes du TC12 dans le domaine de la gestion collective obligatoire, ainsi qu'à un effet de rattrapage post pandémie dans le domaine des arts vivants. Les droits répartis ont augmenté de 28% par rapport à 2021. Le taux moyen des commissions très bas s'explique par la politique budgétaire prudente décidée en 2021, lorsque les perspectives économiques liées à la pandémie étaient encore incertaines. Ces résultats resteront probablement inégalés à moyen terme. La coopérative comptait 3'808 sociétaires et ayants droit à la fin de l'année. Le passage en revue des actions de la SSA en matière de politique culturelle débouche quant à lui sur des perspectives globalement plus préoccupantes.

Dans la seconde partie de son rapport, Jürg Ruchti présente les principes de la future répartition du nouveau droit à rémunération sur la vidéo à la demande.

5. Rapport de l'organe de révision

Raymond Bühlmann de l'organe de révision Wuarin & Chatton SA à Genève donne lecture à l'AG d'un extrait du rapport sur la vérification des comptes 2022 figurant en pages 19 et 20 du rapport annuel.

6. Approbation du rapport annuel et des comptes 2022

Denis Rabaglia précise que le rapport annuel est disponible en ligne. Sur demande, il est également disponible sous forme imprimée.

Le rapport annuel ainsi que les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.

7. Décharge au Conseil d'Administration

Conformément à l'art. 887 du code des obligations, les membres du Conseil d'Administration s'abstiennent de voter.

A l'unanimité, l'AG donne décharge au Conseil et à l'organe de révision pour l'année écoulée.

8. Elections statutaires

Renouvellement de quatre mandats d'administratrices et deux mandats d'administrateurs

Les mandats de Stéphane Goël (audiovisuel), Marie-Eve Hildbrand (audiovisuel), Antoine Jaccoud (scène), Stéphane Mitchell (audiovisuel), Marielle Pinsard (scène) et Nicole Seiler (scène) arrivent à échéance. Ces sociétaires sollicitent un nouveau mandat de trois ans (2023-2026).

L'assemblée accepte de procéder à une réélection en bloc. Elle approuve à l'unanimité le renouvellement de ces six mandats.

9. Fixation pour l'année 2023 des taux pour les fonds de prévoyance, de solidarité et culturel

Comme le prévoit la loi, la SSA attribue 10% des droits encaissés à des fonds sociaux et culturels. Au vu des résultats des encaissements 2022, il est proposé de fixer à 3.20% la part en faveur de la Fondation « Fonds de Secours de la Société Suisse des Auteurs (SSA) » en 2023. Par ailleurs, il est proposé d'affecter 0.30% au Fonds de Solidarité afin de pouvoir faire face à des situations sociales et professionnelles difficiles de nos sociétaires. Le Fonds Culturel se voit pourvu d'un pourcentage supérieur par rapport à l'année précédente.

	Fondation Fonds de Secours	Fonds de Solidarité	Fonds Culturel
2022	3.70 %	0.20 %	6.10 %
2023	3.20 %	0.30 %	6.50 %

L'Assemblée générale approuve cette clé de répartition à l'unanimité.

10. Rapport du Président de la Fondation « Fonds de secours SSA » (fonds de prévoyance)

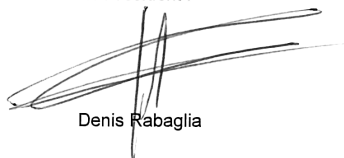
Philippe Zoelly renvoie à la page 13 du rapport annuel 2022 où l'on trouve le rapport d'activité complet de la Fondation avec l'ensemble des chiffres-clé. Il remercie Patrick Willy, assisté de Ricardo Almeida Monteiro, de l'excellente gestion de la Fondation et la parfaite tenue des comptes, qui ont dûment été contrôlés par l'organe de révision. Il informe que pour 2022, le Conseil de Fondation a décidé de maintenir à 15% le taux d'attribution au titre des prestations vieillesse. Pour terminer, il indique la composition du Conseil de Fondation au 31.12.22 : Pilar Anguita-MacKay, Jean-Marie Chataignier, Odile Cornuz, Vincent Kücholl (Vice-Président), Emmanuelle de Riedmatten, Patrick Willy (Secrétaire) ainsi que le rapporteur (Président).

11. Divers

Rien à signaler.

Fait à Lausanne, en deux exemplaires, le 28.06.2023

Le Président :



Denis Rabaglia

La secrétaire (P.V.) :



Nathalie Jayet

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR | TAUX 2024

**FONDATION « FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »
FONDS DE SOLIDARITÉ | FONDS CULTUREL**

Au vu des résultats des encaissements 2023, il est proposé de fixer à 3.60 % la part en faveur de la Fondation « Fonds de Secours de la Société Suisse des Auteurs (SSA) » en 2024.

Par ailleurs, il est proposé d'affecter 0.10% au Fonds de Solidarité afin de pouvoir faire face à des situations sociales et professionnelles difficiles de nos sociétaires.

Le Fonds Culturel se voit pourvu d'un pourcentage inférieur par rapport à l'année précédente (6.30%).

Pour l'année 2024, la Direction et le Conseil d'Administration proposent ainsi les taux suivants :

	Fondation Fonds de Secours	Fonds de Solidarité	Fonds Culturel
2023	3.20 %	0.30 %	6.50 %
2024	3.60 %	0.10 %	6.30 %

En cas d'adoption, la clé de répartition proposée est valable jusqu'à nouvel avis.

a) Renouveaulement de trois mandats d'administratrices et un mandat d'administrateur rééligibles

Selon les articles 22, lettre a) et 25.3 des statuts, les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée générale pour une période de trois ans et sont rééligibles.

Les mandats des personnes suivantes arrivent à échéance :

ORANE BURRI (audiovisuel, autrice & réalisatrice) – au Conseil depuis 2021

ALESSANDRA GAVIN-MÜLLER (audiovisuel, scénariste & réalisatrice) – au Conseil depuis 2021

ZOLTÁN HORVÁTH (audiovisuel, scénariste & réalisateur de films d'animation) – au Conseil depuis 2003

MARJOLAINE MINOT (scène, autrice de théâtre visuel et physique) – au Conseil depuis 2021

Ces sociétaires sollicitent un nouveau mandat de trois ans (2024-2027).

b) Election de deux nouvelles administratrices et d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'Administration propose les candidatures suivantes qu'il juge compétentes et pertinentes afin de respecter les statuts (art. 25, al. 2, dernier paragraphe) mais aussi un équilibre entre femmes et hommes, entre les différentes régions et entre les diverses tendances d'un même répertoire.

Les mandats de **PHILIPPE ZOELLY** (avocat-conseil depuis 1994) et **DENIS RABAGLIA** (audiovisuel, élu en tant qu'administrateur en 1997) arrivent à échéance.

Ces administrateurs ne sollicitent pas de nouveau mandat.

Pour les remplacer, le Conseil d'Administration propose **SYLVIE BUHAGIAR** (avocate) et **BRUNO DEVILLE** (réalisateur de fiction).

Enfin, afin de renforcer la représentation du répertoire scénique en son sein, le Conseil propose l'élection de **GENEVIÈVE PASQUIER** (scène, autrice). Il est prévu qu'elle siège à la Présidence de la Commission Scène.

c) Election du Président du Conseil d'Administration

Selon l'article 22, lettre a) des statuts, l'Assemblée générale nomme le président.

Pour succéder à **DENIS RABAGLIA** (à la présidence depuis 2012) le Conseil propose la candidature de **CHRISTOPHE BUGNON**, actuel Président de la Commission Scène.

SYLVIE BUHAGIAR (avocate)

© Kris Maccotta



J'ai obtenu ma licence en droit à l'Université de Genève en 1986, puis un Master of Laws (LL.M) de l'Université de Columbia à New York en 1988, avant d'être admise au Barreau de Genève en 1990.

Je suis également diplômée de l'Ecole de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève. J'ai enfin obtenu, en 2020, le certificat de Gouvernance d'Entreprise - Best Practices du Swiss Board Institute à Lausanne.

Spécialisée en droit bancaire, commercial et des sociétés, j'ai successivement exercé dans les Etudes d'avocats Coudert Brothers à New York puis Brunshwig Wittmer et Oberson à Genève avant de fonder ma propre Etude en 2002.

J'exerce ou ai exercé de nombreux mandats d'administratrice dans des entités publiques ou privées actives dans les domaines de la banque, de la gastronomie et de l'hôtellerie, de la culture et du handicap telles que Foyer Handicap, Pro Infirmis Genève, l'Orchestre de la Suisse Romande ou encore la Fondation du musée Photo Elysée.

Je siège également au Conseil d'éthique et de déontologie commun à l'Université de Genève et à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale et préside le Conseil d'éthique commun aux Fondations Aigues-Vertes, Clair Bois et Foyer Handicap.

Au sein du Conseil d'Administration, j'aimerais relever les défis que rencontrent les sociétés de gestion de droits d'auteur et, en particulier, la Société Suisse des Auteurs (SSA).

Je suis très motivée et espère contribuer, grâce à mes compétences et mon expérience, à la défense et l'amélioration des droits des autrices et des auteurs.

A la demande du Conseil d'Administration, j'assiste depuis presque une année à diverses séances et commissions aux côtés de Me Philippe Zoelly, membre du Conseil. Cette période de préparation a renforcé mes convictions quant au rôle essentiel que joue la SSA dans la défense des droits d'auteur. Il en est de même pour les enjeux liés à la propriété intellectuelle, l'intelligence artificielle ou encore la promotion de la culture et des arts en Suisse.

BRUNO DEVILLE (audiovisuel, scénariste & réalisateur de fiction)
© Claude Dussez

Je m'appelle Bruno Deville. J'écris et je réalise essentiellement des fictions. Je suis diplômé de l'Ecole Cantonale d'Art de Lausanne (ECAL), section cinéma. De nationalité Suisse mais également d'origine belge, j'ai eu l'occasion de coproduire plusieurs projets.

A l'écriture, j'ai collaboré avec des scénaristes suisses, belges et français, ce qui me donne une vision large des défis auxquels les autrices et auteurs sont confrontés tout au long du processus d'écriture et de production sur ces trois pays francophones.



Je suis entre autres le réalisateur du long métrage **BOUBOULE** (2014), des séries **C.R.O.M.** (2010), **DOUBLE VIE** (2018) et **ESPÈCE MENACÉE**, série tournée l'été passé et qui sortira en septembre 2024.

En parallèle, j'ai conceptualisé plusieurs dispositifs scéniques vidéo dans le monde du spectacle vivant (théâtre, danse, performance) : j'ai collaboré notamment avec Stefan Kaegi - Rimini Protokoll, Heiner Goebbels ou encore Maurice Béjart.

Fort de ce bagage, à l'heure où les plateformes redéfinissent le paysage audiovisuel et cinématographique, je suis enthousiaste à l'idée de rejoindre le Conseil d'Administration de la Société Suisse des Auteurs afin d'écouter, défendre, représenter les autrices et auteurs de fiction et enfin de pouvoir échanger concrètement nos points de vue sur la réalité de ce métier en perpétuelle évolution.

GENEVIÈVE PASQUIER (scène, autrice)
© Xavier Voïrol

Après une double formation à l'École des Beaux-Arts (aujourd'hui ECAL) et au Conservatoire de Lausanne (diplôme SPAD en 1990), Geneviève Pasquier est très active en Suisse romande comme comédienne et metteuse en scène.

Elle joue dans de nombreux spectacles, notamment sous la direction de Benno Besson dans *Le Tartuffe* et *Le Roi cerf* et tourne pour le cinéma et la télévision entre autres avec Francis Reusser, Gilles Carle, Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville.

De 1991 à 2013, elle dirige avec Nicolas Rossier la Cie Pasquier-Rossier (Lausanne), qui crée une vingtaine de spectacles en coproduction avec de nombreux théâtres et effectue d'importantes tournées (*Le Déjeuner sur l'arbre*, *Le Corbeau à quatre pattes*, *Ubu Roi*, *Le Château*, *Les Sœurs Bonbon*, *Le Ravissement d'Adèle...*).



De 2014 à 2023, elle est codirectrice artistique du Théâtre des Osses-Centre dramatique fribourgeois et signe avec Nicolas Rossier une dizaine de mises en scène dont *L'Illusion comique*, *Les Acteurs de bonne foi*, *Le Loup des sables* ou *Le Journal d'Anne Frank*, dont elle dessine également les scénographies. Durant neuf saisons, le binôme réalise de nombreux *Cafés littéraires* alliant lectures de textes et musique, et programme quatre éditions du Festival *Le Printemps des compagnies* qui donne une visibilité à la scène émergente.

Geneviève Pasquier est également adaptatrice pour le théâtre de plusieurs textes qu'elle met en scène (*Dada ou le décrassage des idées reçues*, *A ma Personnalité*, *Lékombinaqueneau*, *Le Journal d'Anne Frank*, *Gouverneurs de la rosée...*).

Dès 2024, Geneviève Pasquier est engagée comme comédienne au sein de plusieurs compagnies romandes (Collectif Berzerk, Cie Kokodyniack, Magnifique théâtre).

Active depuis plus de 30 ans dans le domaine du spectacle, j'ai toujours été très respectueuse et admirative du travail des autrices et des auteurs dont l'imaginaire et la vision du monde sont, à mon sens, la base de toute représentation, quel que soit le domaine. Leur travail mérite attention et soutien, et je serais heureuse de pouvoir y contribuer en rejoignant le Conseil d'Administration de la SSA. Je suis toujours curieuse de suivre le cheminement des œuvres à travers les étapes de la création, et sous toutes leurs formes, sans privilégier un style ou une esthétique particulière. Ce qui m'importe avant tout, c'est l'authenticité du geste artistique, la curiosité, l'implication, l'audace, la communion des cœurs... Ces qualités inestimables, portées par les autrices et les auteurs, sont à protéger et à valoriser dans le processus de création.

CHRISTOPHE BUGNON (scène, auteur d'œuvres humoristiques)

© Xavier Voiron



Parallèlement à ma formation en école de commerce puis en informatique, j'ai toujours pratiqué le théâtre. Après quelques années d'enseignement de l'informatique de gestion, je me lance dans une carrière théâtrale ayant toujours l'humour comme fil rouge. 25 ans durant, j'ai été l'un des PEUTCH sur les scènes romandes et francophones. Au fil du temps je m'oriente plus vers l'écriture. Je pratique la production de spectacles, gérant les finances, la technique et les ressources humaines.

J'entre au Conseil d'Administration de la SSA en 2013 en tant que représentant du répertoire humour. Comprenant l'importance du droit d'auteur dans le processus de création artistique et les caractéristiques de sa rémunération, je m'implique dans la gouvernance de la SSA en reprenant la Présidence de la Commission Scène en 2018. Cette fonction me permet d'approfondir mes connaissances du fonctionnement du Fonds Culturel.

Mon engagement au Conseil d'Administration me conduit à m'intéresser aux enjeux sociétaux et politiques auxquels la SSA est confrontée. Je multiplie, dans le cadre de la représentation inhérente à mon rôle, les rencontres et réseautages dans le monde de la scène et des associations professionnelles.

Dès ma nomination à la Vice-présidence en 2022, je me suis investi à rencontrer le monde de l'audiovisuel. Son fonctionnement, complexe au départ, s'est éclairci au fil des affaires traitées au sein du Conseil d'Administration. Je crois avoir acquis aujourd'hui les compétences nécessaires pour reprendre la Présidence du Conseil d'Administration de la SSA.

Si je suis élu, je ne compte pas mener une révolution dans une coopérative qui fonctionne parfaitement bien et se trouve en bonne santé financière. Les règles de gouvernance mises en place par l'équipe sortante sont d'une rare efficacité. Toutefois, le monde évolue et nous devrons veiller à ce que la SSA soit toujours en adéquation avec son époque. Je m'efforcerai, avec le Conseil d'Administration, d'être à l'écoute des changements qui ne manqueront pas d'avoir lieu au cours des prochaines années.

Mon expérience à la SSA, tout comme mes engagements dans diverses institutions me laissent à penser que je serai en mesure d'animer, de modérer et de conduire notre Conseil d'Administration riche en fortes et diverses personnalités.

Je m'engagerai dans une gouvernance toujours centrée sur les autrices et les auteurs membres de notre coopérative et défendant au mieux leurs intérêts.

LES PETITS CHANTEURS À LA GUEULE DE BOIS

WWW.PCGB.CH

Fondé en 2004, le groupe « Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois » est composé de trois musiciens neuchâtelois : Lionel Aebischer, Frédéric Erard et Raphaël Pedrol.

Comme son nom l'indique, inspiré du chœur français « Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois », le groupe aime les jeux de mots et les textes bien ficelés.

Leurs spectacles musicaux sont mis en scène en vue de proposer au public un mélange de musique et de théâtre. Certaines chansons s'adressent à un public averti, tandis que d'autres font le bonheur des petits comme des grands. Avec leur répertoire riche en poésies franches, ils sillonnent les scènes depuis le début des années 2000.

En 2018 ils sont Lauréats du Prix Suisse de La Scène, prix décerné par l'Office fédéral de la culture. Ce prix prestigieux récompense l'ensemble du travail effectué par les artistes ou compagnies helvétiques. Ce fut une très belle reconnaissance et un beau tremplin pour la suite de leur carrière.

« Voyez ces trois fiers barbus à la dégaine d'Helvétès des temps passés ! Vous seriez surpris de leurs capacités à se transformer, en quelques secondes, en d'authentiques sales gosses ou en d'adorables bambins, assez mal conservés pour leur âge. » - Lionel Aebischer



© Aude Haenni

Prochaines dates :

5 et 6 juillet 2024
25 et 26 juillet 2024
6 au 11 août 2024
21 décembre 2024

Focus Suisse, Cratère Surface, Alès, France
Toque Toque ! Festival au Pays des Enfants, Château d'Oex
La Plage des Six Pompes, La Chaux-de-Fonds
Gala des 20 ans des Petits Chanteurs à la Gueule de Bois